

Informations de base	
2023/2735(RSP)	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Résolution sur la torture et les poursuites pénales à l'encontre des mineurs ukrainiens Tihran Ohannisan et Mykta Khanhanov par la Fédération de Russie	
<b>Subject</b>	
6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
<b>Zone géographique</b>	
Russie Fédération	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
14/06/2023	Débat en plénière		
15/06/2023	Décision du Parlement	T9-0240/2023	Résumé
15/06/2023	Résultat du vote au parlement		
15/06/2023	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2735(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2 Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0268/2023	12/06/2023	
Proposition de résolution		B9-0269/2023	12/06/2023	
Proposition de résolution		B9-0284/2023	12/06/2023	
Proposition de résolution		B9-0285/2023	12/06/2023	
Proposition de résolution		B9-0288/2023	12/06/2023	
Proposition de résolution		B9-0290/2023	12/06/2023	

Texte adopté du Parlement, lecture unique	T9-0240/2023	15/06/2023	Résumé
---	--------------	------------	--------

# Résolution sur la torture et les poursuites pénales à l'encontre des mineurs ukrainiens Tihran Ohannisan et Mykyta Khanhanov par la Fédération de Russie

2023/2735(RSP) - 15/06/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 425 voix pour, 3 voix contre et 15 abstentions, une résolution sur la torture et les poursuites pénales engagées par la Fédération de Russie à l'encontre des mineurs ukrainiens Tihran Ohannisan et Mykyta Khanov.

Le texte adopté en plénière a été déposé par le PPE, S&D, Renew, les Verts/ALE, ECR, The Left et les députés.

Le 24 mai 2023, le Comité d'enquête de la Fédération de Russie a inculpé Tihran Ohannisan et Mykyta Khanhanov, nés en 2006, pour avoir prétendument planifié un sabotage sur le chemin de fer de Berdiansk. Ils risquent jusqu'à 20 ans d'emprisonnement et n'ont pas bénéficié d'une assistance juridique appropriée.

Les poursuites engagées contre Ohannisan et Khanhanov font suite à des mois d'interrogatoires brutaux par les autorités russes, qui ont commencé le 30 septembre 2022 et ont consisté à soumettre ces mineurs à des coups et à des chocs électriques destinés à leur arracher des aveux, ainsi qu'au harcèlement de leurs familles. De nombreux rapports indiquent que les autorités russes continuent d'opprimer les enfants ukrainiens, les victimes les plus vulnérables de la guerre d'agression russe.

Le Parlement a condamné le fait que la Russie prenne délibérément pour cible les enfants ukrainiens par des mesures telles que des transferts forcés vers des territoires ukrainiens temporairement occupés par la Russie, des expulsions illégales vers la Russie et la Biélorussie, des adoptions illégales et des tentatives de «rééducation». Il a également condamné le ciblage, la persécution et la torture d'enfants dans des situations de conflit armé et les attaques directes contre des objets protégés par le droit international, y compris les écoles et les hôpitaux.

À cet égard, la Commission et le Conseil sont invités à adopter un train de mesures de l'Union pour protéger les enfants réfugiés ou touchés par la guerre.

En outre, le Parlement a demandé l'arrêt immédiat des poursuites et le rejet de toutes les accusations portées contre Ohannisan et Khanhanov, ainsi que leur libération immédiate. Il a également demandé que les personnes à l'origine des poursuites soient ajoutées à la liste des sanctions de l'UE.

La résolution souligne également l'importance de progresser sur la question des enfants et des conflits armés dans le cadre de l'action extérieure de l'Union et des politiques de sécurité et de lutte contre le terrorisme, et d'englober le sujet dans les opérations de la politique de sécurité et de défense commune, les réformes du secteur de la sécurité et la médiation.

Enfin, le Parlement a demandé la libération de tous les citoyens ukrainiens illégalement détenus par la Russie.